



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 39935

Texte de la question

M. Bernard Roman attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la menace que fait peser sur l'enseignement du latin et du grec le système des modules optionnels qui figurait dans le projet de réforme de la classe de seconde. Ce dispositif aboutirait à interdire à un élève choisissant le bloc sciences ou économie d'étudier une langue ancienne, et pourrait même conduire à la disparition du latin et du grec au lycée puisque les élèves étudiant l'une ou l'autre de ces deux langues anciennes sont majoritairement inscrits actuellement en section S ou ES. Sachant qu'aujourd'hui 465 000 élèves du collège au lycée, toutes sections confondues, étudient le latin et le grec parce que ces enseignements favorisent l'appropriation de la langue française et du patrimoine culturel et constituent un outil pédagogique irremplaçable, il lui demande par conséquent s'il envisage de réexaminer ce projet dans le cadre de la réflexion qui se poursuit sur la réforme des lycées.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale mesure toute l'importance de l'enseignement des langues anciennes pour la formation culturelle des élèves de collèges et de lycées. Il n'est donc pas dans ses intentions de limiter la place de ces disciplines dans l'enseignement secondaire. Concernant le lycée, le ministre a décidé de surseoir à la mise en oeuvre de la réforme de la classe de seconde initialement prévue à la rentrée 2009 afin de pouvoir prolonger la concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et des lycéens, en abordant tous les sujets et notamment l'équilibre respectif des disciplines. Il a chargé Richard Descoings, directeur de l'institut d'études politiques, de conduire ce travail. Dans ce cadre, le statut des langues anciennes, langues de culture, sera bien évidemment évoqué dans la proposition faite par M. Descoings afin que la pérennité de ces enseignements puisse être assurée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39935

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 444

Réponse publiée le : 19 mai 2009, page 4915